



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SC-36(01)

Techniques de scrutation

Juill. 2026



Sécurité des communications et des systèmes

System and Communications Protection

SC-36(01) – Techniques de scrutation (PbMM)

Énoncés :

- a. Avoir recours à des techniques de scrutation pour relever les anomalies, les erreurs et les compromissions dans les composants de traitement et stockage suivants : [\[Affectation : composants de traitement et de stockage répartis désignés par l'organisation\]](#)
- b. Prendre les mesures suivantes lorsque des anomalies, des erreurs ou des compromissions sont identifiées : [\[Affectation : actions définies par l'organisation\]](#)

Responsable : Aucun

Discussion :

Le traitement et le stockage répartis peuvent servir à réduire la possibilité que des adversaires arrivent à compromettre la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité de l'information et des systèmes organisationnels. Cependant, les composants de traitement et de stockage répartis ne peuvent empêcher que des adversaires compromettent un ou plusieurs des composants. La scrutation permet de comparer les résultats de traitement au contenu de stockage des divers composants répartis. La scrutation permet d'identifier les anomalies, les erreurs ou les compromissions dans les composants de traitement et de stockage répartis.